

<http://gec.venissieux.org/Agir-pour-les-victimes-de-toutes-les-guerres-945>



Agir pour les victimes de toutes les guerres !

- La lettre -



Date de mise en ligne : vendredi 15 avril 2022

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

L'entrée des troupes russes en Ukraine a plongé des millions de personnes dans la guerre, étendant le conflit qui, depuis 2014, fait rage dans le Donbass.

Il y a quelques mois, un rapport du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés prévenait « la communauté internationale ne parvient pas à préserver la paix », soulignant que les déplacements forcés avaient doublé au cours de cette décennie. Début 2022, le nombre de personnes qui avaient été forcées de quitter leur foyer en raison de persécutions, de conflits et de violations des droits humains s'élevait à 79,5 millions.

Il faut rappeler l'infamale liste des guerres en cours sur la planète, le plus souvent oubliées. Nous connaissons tous la guerre d'Irak, d'Afghanistan, de Syrie ou de Libye, mais nous savons peu de choses sur les guerres d'Afrique, Soudan, Congo, Somalie, Yémen, Tigré...qui font pourtant chacune plus de 100 000 morts par an.

Les guerres sont toujours motivées par l'accès aux ressources, minerais, gaz, pétrole, eau.

Les communistes appellent à la renaissance d'un grand mouvement pour la paix, pour le désarmement, et notamment pour le désarmement nucléaire.

S'il est important d'affirmer notre opposition à la guerre, et d'organiser la solidarité avec les Ukrainiens, nous devons aussi agir pour l'accueil des réfugiés en France. Mais cette question n'est pas nouvelle car depuis des années, des réfugiés d'Afrique ou d'Orient cherchent asile ou refuge. La France a durci leurs conditions d'accueil laissant la grande majorité des migrants ou réfugiés dans le non-droit, des conditions d'accueil indignes, et des reconduites à la frontière traumatisantes.

Nous soutenons les 10 propositions de la CIMADE pour une Europe qui se fonde sur le respect des droits humains et les solidarités internationales, afin d'assurer la protection des personnes et non leur exclusion. La deuxième de ces propositions affirme l'égalité des droits. Or, les annonces gouvernementales de conditions d'accueil spéciales pour les réfugiés ukrainiens sont ressenties comme une injustice pour tous les autres bloqués dans une zone de non-droit. Nous connaissons bien cette situation à Vénissieux avec une soixantaine de familles syriennes expulsées plusieurs fois de différents squats.

Comment l'État peut-il aujourd'hui mobiliser des moyens qu'il refusait depuis des années aux associations travaillant pour l'accueil et l'hébergement ? Nous demandons que les moyens exceptionnels mobilisés soient ouverts à tous les réfugiés, et notamment que la préfecture décide d'une action pour les familles syriennes leur donnant accès à un logement et un statut digne.